

Bénéfices non commerciaux - BNC

Réf. 1504

- ♦ **Durée** : 4 heures
- ♦ **Support** : 200 diapositives
- ♦ **Animateur** : Henry Royal
- ♦ **Public**. Conseillers en patrimoine : avocat, expert-comptable, commissaire aux comptes, CGP, ingénieur patrimonial, notaire, juriste, fiscaliste, étudiant M2. Dirigeant d'entreprise.
- ♦ **Pré-requis** : aucun. **Niveau** : approfondissement.
- ♦ **Convention** : [site](#)
- ♦ **Objectifs et compétences visées de la formation** :

Connaître la fiscalité des bénéfices non commerciaux.

♦ **Contenu**

I. - Règles générales d'imposition aux BNC

Définition et champ d'application

Personnes imposables aux BNC ; personnes exclues

Régimes d'imposition

Plus-values professionnelles

Conséquences de l'inscription au patrimoine professionnel

II. - Régime de droit commun des plus-values et moins-values professionnelles

Présentation

Plus-values court terme, long terme

Plus-values immobilières professionnelles et privées.

III. - Régimes d'exonération et de report d'imposition

- Panorama des régimes de faveur

Régimes possibles selon les opérations

Exonérations de l'impôt sur les plus-values

Reports d'imposition

- Entrepreneur individuel

Exonérations

Reports

IV. - Associé de société à l'impôt sur le revenu

Exonérations

Reports